FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT

CORPS DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Cotation de la part fonctions de la PFR : 2,4 (classe normale) ou 2.5 (hors classe)

I – INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT

Nom et raison sociale de l'établissement **:**

Centre Hospitalier d'Auch

En direction commune avec les centres hospitaliers de Vic-Fezensac et de Mirande

Etablissement support du GHT du GERS

Adresse complète :

Centre Hospitalier d'Auch Allée Marie Clarac BP 80382 32008 AUCH Cedex

Adresses d'exercice du Directeur adjoint : **CH AUCH**

Type d'établissement :

MCO/SSR/USLD/EHPAD ▫ **Centre hospitalier ■**

Etablissement pour adultes en situation de handicap ▫
(À préciser ex : ESAT, MAS, FAM,
etc.) .....

Etablissement pour enfants en situation de handicap ▫
(À préciser ex : IME, IMPRO,
etc.) .....

Foyer de l'enfance ▫
(À préciser : autonome ▫ non autonome▫)

Etablissement à vocation sociale ▫
(À préciser ex : CHRS, CADA etc.)
.....

Direction commune ou autres coopérations (indiquer les établissements liés par convention, et les projets de regroupement):

Direction commune : Centre Hospitalier d'Auch, Vic-Fezensac et Mirande
Partage de différentes ressources entre les établissements de la direction commune et les établissements du département (Equipe Mobile de Gériatrie, Equipe opérationnelle d'hygiène territoriale...).

Groupement Hospitalier de Territoire du Gers, dont le Centre Hospitalier d'Auch est l'établissement support, qui réunit les 10 établissements sanitaires du département.

Présentation des établissements de la direction commune :

Le Centre hospitalier d'Auch est un établissement de référence sur le département assurant une activité dans le champ sanitaire (MCO+SSR+ USLD) et médico-social (EHPAD).

Il emploie environ 1300 professionnels (1100 ETP non médicaux et 100 ETP médicaux) et est l'établissement support du GHT qui regroupe également :

- le Centre hospitalier spécialisé,
- les 8 Centres hospitaliers de proximité du département,

Ses activités sont réparties sur 2 sites :

- Site du Tripode sur lequel sont regroupées les activités du champ sanitaire, qu'il s'agisse de l'activité d'hospitalisation (362 lits MCO et 11 lits d'hémodialyse) ou de l'activité externe et ambulatoire;
- Site de la Ribère qui accueille un EHPAD (130 places dont 14 lits d'UHR) et une USLD (70 places)

Son organisation interne est articulée autour de six pôles d'activité clinique ou médico-technique:

- Pôle gériatrique
- Pôle mère-enfant
- Pôle médecine-urgences
- Pôle médecine-maladies métaboliques
- Pôle médico-chirurgical
- Pôle médico-technique

Le Centre Hospitalier de Vic Fezensac :

Le Centre Hospitalier de Vic-Fezensac développe son activité dans les domaines suivants :

• EHPAD de 101 places (dont 3 places d'hébergement temporaire, 2 places d'accueil de jour et une unité Alzheimer de 20 places),

• SSR polyvalent en hospitalisation complète de 19 lits.

L'établissement emploie 111 ETP. Son budget consolidé s'élève à 7.8 M€.

L'activité 2018 de l'établissement peut être synthétisée par les indicateurs suivants :

• EHPAD (hébergement permanent): 33 569 journées, 28 entrées, 94 % TO;

• SSR : 6020 journées, 285 entrées, 86,8 % TO, DMS 21,4 jours.

le Centre hospitalier de Mirande développe une activité dans les domaines suivants :

- SSR polyvalent en hospitalisation complète (20 lits)
- EHPAD en Hébergement permanent (133 places)
- Service de Soins Infirmiers à Domicile (30 places)

L'établissement emploie au total 145 ETP. Son budget consolidé s'élève à un peu plus de 9 M€ et présente depuis 3 ans un déficit sur le budget annexe de l'EHPAD compte-tenu d'un dépassement des effectifs autorisés.

Après une période de fluctuation d'activité en 2017, l'activité du SSR se développe à nouveau (TO de 83% / 250 entrées / 6077 journées / DMS 23 j en 2018) avec l'intervention d'un PH du CH d'Auch mis à disposition à 70%.

Le CPOM sanitaire concernant le SSR de 2019-2023 est en cours de finalisation.

Les activités du pôle médico-social peuvent être décrites via les indicateurs suivants :

- EHPAD : TO 97,47 % / 43 entrées / 46 600 journées en 2018,
- SSIAD : TO 98,08 % / 10740 journées

Le CPOM EHPAD/SSIAD a été conclu en 2018. Sa durée officielle est de 2017 à 2022.

Le GHT du GERS, comprend :

Le CH d'AUCH – établissement support du GHT

Le CH du GERS (psychiatrique)

Le CH de NOGARO ; le CH de CONDOM ; le CH de GIMONT ; l'EPSL, le CH de LOMBEZ/SAMATAN ; le CH de MAUVEZIN ; le CH de MIRANDE ; le CH de VIC-FEZENSAC

II . PRESENTATION DU POSTE

Intitulé du poste et missions attachées à ce poste :

Directeur adjoint chargé de l'USLD et de l'EHPAD, en charge de la filière gériatrique du CH d'AUCH et référent de cette filière sur le GHT

Position dans l'organigramme de direction :

Directeur adjoint sous l'autorité directe du chef d'établissement. Travail en équipe régulier avec les autres membres de l'équipe de Direction (Directeur des ressources humaines, directeur des affaires médicales / Directeur des moyens opérationnels / Directeur des affaires financières / Directeur des soins / Directeur de la qualité, de la gestion des risques et droits des usagers / Directeur en charge du site de Vic-Fezensac et directeur en charge du site de Mirande).

Liaisons fonctionnelles : Directeurs adjoints, Président de CME, Chef de pôle et cadre du pôle gériatrique ; secrétariat de direction, services administratifs et généraux.

Expérience professionnelle appréciée :

Maitrise souhaitée dans les domaines suivants :

- Communication, relation avec les usagers et les équipes
- Management des ressources humaines
- Management opérationnel, gestion de projets
- Evaluation externe, certification
- Gestion des ressources matérielles
- Finances, comptabilité et contrôle de gestion

Ce poste peut également se prêter à une première expérience professionnelle dans les métiers de direction d'établissements sanitaires et sociaux.

Connaissances particulières requises/prévues :

Connaissances du secteur sanitaire et médico-social.

Compétences professionnelles requises/prévues :

Polyvalence recherchée compte-tenu du profil de poste (RH, finances, qualité, …)

Capacité à travailler en équipe et de manière transversale.

Autres informations pratiques concernant le poste :

Missions générales confiées :

Le directeur adjoint en charge de la filière gériatrique du CH d'AUCH sera chargé de la bonne gestion de l'USLD (70 lits) et de l'EHPAD (130 lits) : suivi budgétaire, suivi des effectifs, suivi de la qualité des prestations, relations avec les familles et les résidents ainsi que tous les intervenants extérieurs. Mise en œuvre du CPOM, du plan d'actions issu de l'audit fonctionnel réalisé en 2021. Il sera assisté des directeurs fonctionnels du CH et de leurs ressources humaines.

Il est en charge de la mise en place d'une filière gériatrique sur l'établissement et la coordonnera sur le GHT.

Il anime les projets institutionnels conduits dans le cadre de la politique définie pour l'établissement. Il est l'interlocuteur des acteurs locaux : encadrement, médecins, représentants des personnels, familles. Il intervient auprès des partenaires extérieurs sur accord du chef d'établissement pour les dossiers relevant de son champ d'intervention.

Il est le directeur référent du pôle gériatrique comprenant :
Une unité de court séjour gériatrique
Une unité de soins médicaux de réadaptation gériatrique et polyvalente
Une USLD
Un EHPAD

Organisation

- Il définit et adapte l'organisation de l'USLD et de l'EHPAD en fonction des évolutions internes et externes.

- Il a également pour mission de promouvoir et de gérer, en lien avec l'ensemble acteurs internes, la conduite de la politique qualité et de gestion des risques de ces 2 structures. Il s'appuie, pour cela, prioritairement sur les cadres de santé et sur la cellule qualité du CH d'Auch. A ce titre, il propose, exécute et évalue un programme d'actions qualité annuel. Il manage la politique de certification externe/interne (EHPAD) et de certification (USLD) et conduit la politique de développement de l'audit interne.

- Il participe aux travaux du Groupement hospitalier de territoire : il est membre du Comité stratégique et contribue avec les équipes dont il a la charge aux différentes instances et groupes de travail constitués pour la mise en œuvre du projet médical de territoire et des fonctions mutualisées.

Coordination

• Il coordonne avec les partenaires du territoire les actions communes assurant notamment la continuité territoriale des prises en charge des personnes âgées.

• Il s'assure de l'adaptation de cette prise en charge à la situation des personnes accueillies ou accompagnées par l'établissement (social, handicap, âge, pathologies…).

• Il met en place les processus de décision, et le système d'aide et de suivi des décisions (tableaux de bord).

Il assure la coordination de l'évaluation externe pour l'EHPAD et la préparation et le suivi de la certification sur le secteur gériatrique sanitaire.

• Il veille à la cohérence et à la coordination des activités de ses structures avec celles des différents réseaux.

• Il négocie avec les acteurs internes et externes de l'établissement.

• Il participe à l'animation et au bon fonctionnement des instances internes en lien avec le chef d'établissement et les directions fonctionnelles

Opérationnel

• Il met en œuvre une politique stratégique et opérationnelle de gestion des moyens humains et financiers pour répondre aux besoins des personnes accueillies ou accompagnées.

• Il encadre des équipes pluridisciplinaires en favorisant le développement des compétences et savoir-faire des personnels dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences, en lien avec la DRH et la direction des soins ;

• Il élabore, avec le directeur chargé des affaires financières, le budget de l'EHPAD et de l'USLD et en assure le suivi.

• Il prépare les équipes concernées, le cas échéant, avec l'équipe de direction, aux changements nécessaires

• Il anime les réunions de concertation ou de négociation.

• Il est le recours ou l'arbitre en cas de conflits ou de crises liés aux projets de l'EHPAD et de l'USLD

Projets structurants en cours :

Plan d'actions à mettre en œuvre suite à l'audit fonctionnel initié sur l'EHPAD et l'USLD.

Filière gériatrique à définir et à mettre en œuvre.

III - ORGANISATION DES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT

Personne(s) à contacter (nom, prénom, tél [ligne directe], portable, E Mail)

Mme Sylvie LACARRIERE, s.lacarriere@ch-auch.fr, 05 62 61 31 00

Renseignements relatifs aux modalités d'accès à l'établissement :

Préfecture du département du Gers, Auch est distante de 80 kms de la métropole toulousaine et reliée par une 2x2 voies. Son aire urbaine regroupe plus de 40 000 habitants.
Le département du Gers se distingue par une qualité de vie remarquable en raison notamment de ses atouts au plan patrimonial et gastronomique et d'une vie culturelle riche marquée par de nombreux festivals de grande renommée (Jazz in Marciac, Tempo Latino, CirCa...).

Par le train : liaisons Auch-Toulouse régulières.